



Edito du Président (Norbert AUMASSON)	1 – 2
La saison arrive ... J'assure (Emmanuel TESSANNE)	2
Une année blanche pour le DE JEPS Spéléologie ! (Pierre-Bernard LAUSSAC)	3 - 4
DE JEPS Et Tutorat (Nicolas BERLAND)	4
VIA FERRATA (Yvan BINOT)	5
Vers un nouveau label fédéral pour plus de travail pour les professionnels (José MULOT)	5
Rencontre SNPSC - FFS (Olivier CAUDRON)	6 – 7
Bilan de l'enquête 2012 du SNPSC sur les professionnels de la spéléologie et du Canyoning (Yvan BINOT)	7 - 8
Compte rendu de l'AGE – 23 mars 2013 (Pierre-Bernard LAUSSAC)	8 - 9
Des nouvelles du Centre de Formation du SNPSC (Yannis RUNG)	9
1 ^{er} Recyclage Spéléologie (Olivier CAUDRON)	9
Quelques dates importantes	10
Annuaire syndical 2013	11

EDITO DU PRESIDENT (NORBERT AUMASSON)

Bonjour à toutes et à tous.

Beau temps pour les escargots en ce printemps quelque peu frais et plus qu'humide !

Cela induit pour nous d'être vigilants dans nos activités favorites car les risques de crue sont accrus (!) avec toutes ces pluies et toute la neige qui reste en altitude et qui va bien se décider à fondre quand le réchauffement « climatique » (bien sûr!) pointera le bout de son nez. Donc, je ne saurais trop vous recommander une grande prudence pour que nous ne fassions pas les frais d'une publicité catastrophe et n'alimentions pas à nos dépens et aux dépens du canyonisme et de la spéléologie les médias à sensations. Et puis nos clients pourront raconter leurs belles aventures à la fin de leurs vacances en toute sérénité et donner à d'autres l'envie de pratiquer, quoi de mieux que le bouche à oreille.

Savoir renoncer face à la pression humaine et financière avec philosophie derrière une bonne bière, vaut mieux que de se faire balader par une crue et faire la une des journaux.

Alors bonne saison et prudence.

Normes d'encadrement : nous proposons le chiffre de 10 personnes maxi en canyonisme et en spéléologie ce qui nous semble cohérent tant sur le plan de la qualité relationnelle avec la clientèle qu'au niveau des rentrées financières. Mais n'oublions pas que des réglementations existent dans certains départements, voire sites de pratique, limitant à 8 et parfois moins le nombre de clients et que la règle pour les colonies de vacances reste de 8 mineurs et 1 adulte + le guide.

Assurance : nous proposons cette année après concertation avec notre assureur une triple possibilité de durée des d'indemnités journalières en cas de sinistre (100, 200, 300 jours) dont vous seriez, vous encadrant victime.

Relations extérieures : tout va bien avec nos partenaires qui ont toujours un peu de mal à accepter notre compétence en matière de longes et de câble, mais tout s'arrange toujours entre gens de bonne intelligence. A suivre, mais sachez qu'en cas de harcèlement, venu d'on ne sait où, votre syndicat vous soutiendra activement juridiquement.

Création de l'AIGC : naissance de l'Association Internationale des Guides de Canyon dont les réunions se sont tenues au printemps, entre différents pays Européens dans un premier temps. A suivre ...

Le BE est mort vive les DE JEPS !!!

Grande nouveauté dans notre très cher syndicat nous accueillons et souhaitons la bienvenue aux DE JEPS canyonisme et aux DE JEPS spéléologie, suite au vote favorable à leur entrée en Assemblée Générale Extraordinaire le 23 mars 2013.

DE JEPS canyonisme : votre cher Président ainsi que d'autres membres du SNPSC participent aux formations de ce DEJEPS dont actuellement la deuxième session est en cours. L'équipe du CREPS fait tout pour que ce cursus se déroule dans les meilleures conditions. Suite à l'expérience de la première session, de nombreux ajustements ont été réalisés pour améliorer et valoriser le niveau de cette formation.

DE JEPS Spéléologie : la session de 2013 n'a malheureusement pas pu se mettre en place faute d'un nombre suffisant de candidats. Nous en sommes désolés pour les quelques candidats qui s'étaient présentés. Faites-en la promotion autour de vous, un stage de préqualification aura lieu pour ceux qui souhaitent se préparer activement à l'entrée en formation.

BE suite et fin : la dernière session et dernier final pour notre regretté Brevet d'état de spéléologie ont lieu cette année, avis à ceux qui n'ont pas finalisé leur formation à ce jour ! Ensuite il sera possible grâce à des aménagements de poursuivre par le cursus des DE.JEPS.

A saut, sot et demi ! : Je vais en remettre une couche sur les sauts. C'est la cause accidentogène la plus importante en canyon alors ne faites faire que des sauts francs, limitez les hauteurs, ne forcez personne et mettez en avant que la corde est toujours utilisable !!! Pas de sottise !

Tarifs des prestations : nous n'avons bien sûr pas le droit de donner ni d'imposer des prix de prestations. Néanmoins nous recommandons de ne pas casser les prix, la quantité ne fait pas souvent la qualité de l'encadrement et pousse à courir pour enchaîner les sorties au mépris de la relation avec nos clients. Nous encadrons des activités « en milieu spécifique » ne bradons pas notre travail et les risques que nous prenons. Certains se battent depuis des années pour avoir des tarifs cohérents. Ce n'est pas en tirant les prix vers le bas que l'on gagnera plus de clients. Alignons nos offres et nos qualités d'encadrement, plutôt que de vouloir concurrencer son voisin par des tarifs ridiculement bas.

Je vous souhaite d'avoir plein de sympathiques clients et de jolies clientes, de les emmener faire de belles explorations souterraines où ils pourront se traîner dans la boue pour sublimer leurs interdits d'enfance et ensuite de bien les rincer en canyon où ils pourront barboter à loisir. Faites leur aussi découvrir les beautés de votre région sur de belles falaises et de longues tyroliennes, sur câble bien sûr...

Un bel été à toutes et à tous !

LA SAISON ARRIVE ... J'ASSURE ! (EMMANUEL TESSANNE)

C'est toujours le même rituel, le planning se remplit plus ou moins vite, il faut faire le point matos, revisiter ses activités, reprendre ou prendre de nouveaux repères, mettre de l'huile dans les rouages de notre profession...surtout quand la nature nous joue des tours ! Il n'y a plus de saisons mon bon monsieur, des tonnes de neige encore sur les sommets, des cavités pleines d'eau voire qui débordent d'eau...pour l'été à venir les étiages ne sont pas encore au rendez-vous et ce n'est pas le soleil qui pousse les amateurs de plein air à sortir.

Attention à la vague de pratiquants motivés qui va déferler d'un coup quand les bonnes conditions vont enfin être là ! Pour ça il faut bien tout caler en amont !

Pas dit que nos jardins de pratique soient dans un état identique à l'année passée après cet interminable hiver et ce printemps de déluge : état des équipements à vérifier, nettoyage des chemins d'accès, évolution du lit des cours d'eau...c'est en canyon qu'il faudra le plus être vigilant : changement dans les vasques (profondeur, remplissage, chute de blocs...), et chute d'arbres liée aux grosses chutes de neige.

Ce n'est pas comme si on manquait de choses à faire, mais une visite en règle de ces terrains de jeu est à prévoir, et l'habit de bûcheron sera peut-être de rigueur !

Malgré tous nos efforts, il restera toujours l'aléa d'une pratique de plein air : la glissade avec mauvaise réception, l'entorse à laquelle on ne peut pas grand-chose, la pierre poussée involontairement ... mais attention ne classons pas dans ces aléas le violent orage qui était annoncé (je ne parle pas d'une erreur météo), ne classons pas dans les aléas le saut de 10m raté avec réception sur les fesses...l'aléa est bien une notion sur laquelle nous ne pouvons agir.

Quand la météo ne se prête pas à notre activité il est préférable de faire autre chose ; ou quand un saut n'est pas en adéquation avec le public et la situation, il est bien d'adapter sa réponse (en donnant la possibilité de descendre en rappel).

La richesse de notre profession c'est bien la palette de nos compétences qui nous permet de gérer au mieux les aléas de nos milieux d'évolution en adaptant nos progressions aux capacités de nos clients.

Il est possible que tous nos efforts n'empêchent pas l'accident, et par accident il ne s'agit pas forcément d'événement catastrophique : pour chaque événement problématique, il faut par le biais d'une déclaration d'accident nous prémunir de suites ennuyeuses pour nous et nos clients.

Si vous venez à vivre une situation d'accident il ne faut pas hésiter à contacter le SNPSC pour trouver un soutien et une aide pour la réalisation de votre déclaration d'accident, toutes ces informations sont jointes à ce bulletin, et figurent également sur le site du SNPSC.

Bonne saison à vous tous avec du soleil et de belles sorties au rendez-vous !



UNE ANNEE BLANCHE POUR LE DE JEPS SPELEOLOGIE ! (Pierre-Bernard LAUSSAC)

Ca y est le DE JEPS spéléo est sur les rails. Il a été finalisé le 16 janvier 2013 au Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative avec nos partenaires que sont la FFS et le Creps de Vallon-Pont-D'arc. Le syndicat s'est largement impliqué dans ce dossier et le fil conducteur a été d'écrire des contenus en adéquation avec la réalité du terrain. Le résultat des travaux semble atteindre cet objectif.

Malheureusement, les premiers TEP (ex-tests techniques) qui auraient dû voir le jour les 15, 16 et 17 avril derniers n'ont pas eu lieu par manque de candidats (5 au total). Bien évidemment, ceux-ci ont sollicité tout naturellement le SNPSC pour essayer de trouver une solution à cette annulation. Le calendrier du Creps étant chargé, il n'a pas été possible de reporter les TEP comme le proposait le syndicat.

Dès lors, des solutions ont été avancées pour éviter l'annulation de TEP par manque de candidats dans les années à venir. Une de ces solutions est de remettre en place pour l'automne 2013 une préqualification spéléo organisée par le Creps.

Si vous êtes intéressé ou que vous connaissez des personnes potentiellement intéressées par cette préqualification n'hésitez pas à prendre contact avec le Creps ou le syndicat. Les documents explicatifs ainsi que la fiche d'inscription se trouvent sur <http://vallon.creps-sudest.sports.gouv.fr/DEJEPS-Speleologie.html>

Les BE Spéléologie qui voudront demander leur équivalence ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour le faire (soit 5 ans après la date de parution de l'arrêté du DE JEPS mention spéléologie paru le 31 décembre 2011). Ensuite, il sera trop tard.

Il est bien évident que notre BE est acquis et que la demande d'équivalence du DE JEPS spéléo n'est pas une obligation. Equivalence DE JEPS spéléologie mode d'emploi :

Vous prenez contact avec votre Direction Régionale des Sports qui vous transmettra les documents nécessaires pour obtenir le DE JEPS spéléologie. Selon les DR, les documents peuvent être différents. Cependant, l'attestation délivrée par le syndicat vous sera impérativement demandée.

Le syndicat ne donne pas le diplôme du DE JEPS spéléologie mais une attestation en vue de l'obtention du DE JEPS spéléologie. Cette attestation est délivrée si vous êtes dans un des trois cas ci-dessous.

Les conditions d'obtention de l'attestation délivrée par le syndicat sont les mêmes que pour le canyon :

- Soit vous avez obtenu votre BE Spéléologie il y a moins de 5 ans. Dans ce cas vous pouvez obtenir d'office l'attestation (vous avez obtenu votre BEES 1 Spéléologie en 2009 ou plus récemment encore et dans le respect du nombre d'heures déterminé par arrêté)
- Soit vous avez fait de la formation de cadres (en Creps par exemple) en spéléologie durant les trois dernières années (soit depuis 2010 et dans le respect du nombre d'heures déterminé par arrêté)
- Soit vous avez suivi le recyclage spéléo.

Une de ces trois conditions est un gage de qualité et de sécurité pour l'obtention du DE spéléologie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le syndicat.

DE JEPS ET TUTORAT (Nicolas BERLAND)

Les nouvelles formations DE JEPS reposent en partie sur le principe de l'alternance, les acquisitions se font donc entre le centre de formation (CREPS) et le milieu professionnel (les tuteurs).

La formation en structure professionnelle ou fédérale se fait sous la responsabilité d'un professionnel de l'activité : le tuteur. Cette formation se décline en 3 parties :

- La conception et la coordination de projet
- L'accompagnement du tuteur dans ses encadrements
- La conduite de groupe en autonomie

Le tuteur est donc un formateur technique et pédagogique mais également un acteur de sa discipline et de son territoire.

En s'investissant dans la formation professionnelle, les tuteurs ont alors l'occasion de compléter et d'actualiser leurs compétences techniques et pédagogiques, notamment par les échanges avec les stagiaires, le centre de formation et les autres tuteurs.

Une grande partie du stage étant dédiée à la mise en situation pédagogique en accompagnement du tuteur, c'est aussi l'occasion pour ce dernier de proposer des sorties plus techniques et engagées avec l'aide du stagiaire. C'est également l'occasion de partager sur des solutions techniques et des approches pédagogiques.

Dans le cadre de sa formation, le stagiaire du DE JEPS doit concevoir et mettre en œuvre un projet d'action dans l'activité. Ce projet, outre l'installation personnelle, peut permettre le développement de la structure d'accueil ou de la pratique de l'activité d'une manière générale (autonome, fédérale, professionnelle...). C'est donc l'occasion pour le tuteur de participer à un projet qui lui tient à cœur mais qu'il n'avait pas les moyens temporels, humains ou financiers de réaliser.

En devenant tuteur, le professionnel devient ainsi acteur d'un réseau de partenaires tels que le CREPS, les fédérations, les organisations professionnelles, services de l'Etat ...et bénéficie ainsi d'une certaine reconnaissance à différents niveaux.

Enfin, l'engagement et la responsabilité du tuteur sont limités par le volume horaire imposé au stagiaire dans le cadre de son stage en structure (entre 175 et 490 heures) et ce même volume horaire peut être réparti entre 2 ou 3 tuteurs.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.



www.croque-montagne.fr

Tarif préférentiel
pour les membres
du SNPSC

SAINT JEAN EN ROYANS
PONT EN ROYANS
04 75 48 26 64

Magasin de sport
Spéléo Escalade
Canyon Via ferrata
Trail Running Randonnée
Ski randonnée nordique

VIA FERRATA (Yvan BINOT)

Rien de bien nouveau. Pas de nouvelles fraîches par rapport à cette activité, même si certains BEES 1^{er} degré option spéléologie ont eu des contacts avec les services de la DDCSPP au sujet de leur pratique professionnelle de la via ferrata. Rien n'a évolué au niveau de la réglementation. Il n'y a donc toujours aucun texte qui nous interdit d'encadrer ces parcours câblés en hauteur dans nos massifs karstiques

Sur le terrain, au cours de la saison à venir, si vous rencontrez le moindre problème, n'hésitez pas à vous mettre immédiatement en relation avec le SNPSC.

Comme pour les accidents et l'assistance à la rédaction des déclarations qui s'ensuivent, nous avons mis en place pour la saison d'été 2013 un numéro d'appel d'urgence. Un membre du bureau du SNPSC tient cette permanence pour vous assister, vous conseiller et vous défendre.

Cet été, ce sera Martinho RODRIGUES (Vice président du SNPSC) que vous pourrez joindre soit au 04 92 58 85 63, soit au 06 84 59 35 73.

VERS UN NOUVEAU LABEL FEDERAL POUR PLUS DE TRAVAIL POUR LES PROFESSIONNELS (José MULOT, Conseiller Technique National du ministère (CTN) des sports auprès de la FFS, en charge des relations avec l'Education Nationale (EN) et les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), et aussi avec les professionnels de la Spéléologie)

La spéléologie et les valeurs qu'elle véhicule sont le trait d'union entre la Fédération délégataire de l'activité et les professionnels de la spéléologie. Sans elle, chaque partie n'est rien ... Chacun joue sa partition pour répondre à ses intérêts, mais en réalité ils sont communs : c'est le développement de la spéléologie. Encore faut-il réunir les conditions pour pérenniser les différentes activités et les étendre à tous publics amenant ainsi, petit à petit, de nouveaux fédérés et du travail pour les professionnels. Pour aboutir, les chemins sont variés et il n'y a pas qu'une seule voie ni de recettes magiques, bien sûr !

Au sein du pôle développement de la fédération coordonné par Fabrice Rozier, je m'intéresse, entre autres, au développement de la spéléologie dans le milieu scolaire et dans les ACM. Cette orientation est actée dans le projet fédéral. Certes, l'EN n'est pas forcément rémunératrice mais il y a là un réservoir de fédérés ou/et de clients potentiels qu'il est possible d'aller chercher.

Mais l'Éducation nationale est une grande dame qui ne se laissera pas prendre facilement ... Tout d'abord, pour des craintes toutes légitimes lorsque c'est la première fois ... et d'autant plus, si l'approche se fait sans réel projet ... pédagogique, bien sûr !

Les échanges que j'ai eus avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IPR) des différents rectorats m'ont permis de comprendre leurs réticences (que je connaissais déjà, d'ailleurs). Elles sont de deux ordres : la peur de l'accident et la qualité du projet pédagogique. Communiquer sur les valeurs éducatives de la spéléologie au regard des différents dispositifs de l'EN m'a permis de faire évoluer un peu les pensées. De plus, mon statut de Personnel du ministère des Sports et de CTN de Spéléologie, référent pour l'EN, les rassure. Comme le montre le projet « Spéléologie pour les collèges de l'Isère » initié par le Conseil Général que j'ai fait valoir, auprès du rectorat de Grenoble, cette action fédérale porte ses fruits car 1200 élèves ont répondu au projet. Certes, seulement 600 pourront être encadrés mais ce n'est déjà pas si mal. D'autres projets sont en cours. Bref, ça avance lentement et ne demande qu'à être consolidé mais du travail pour les professionnels se profile à l'horizon.

Si dans un premier temps l'encadrement pourrait se faire ponctuellement par des brevetés fédéraux pour lancer les projets tant que les budgets ne sont pas définitivement établis, il est bien entendu que leur peu de disponibilité laissera la place aux professionnels. Ça sera à eux, à vous, de maintenir l'activité. Pour conforter cette idée, il n'est pas inutile de rappeler que le projet mentionné plus haut est encadré uniquement par des BEES qui ont le label fédéral.

Comme je l'évoquais précédemment, l'EN émet des réserves aux prestations ponctuelles qui ne répondent pas réellement à un projet pédagogique des enseignants. Cela fait aussi écho aux prescripteurs d'ACM qui sont dans la même réflexion.

A la demande de l'EN, les établissements qui développeront une activité pluriannuelle de spéléologie seront labellisés « Fédération Française de Spéléologie ». Cela commence par le lycée de Die et le collège de Vallon Pont d'Arc.

Dans cette logique, la Fédération communiquera auprès de l'EN, des collectivités territoriales et des prescripteurs d'ACM sur les structures professionnelles labellisées qui s'engagent à véhiculer la déontologie fédérale mais aussi dans l'accompagnement des projets éducatifs de spéléologie. La bonne prestation sous terre étant une condition nécessaire mais plus suffisante.

La démarche administrative d'obtention du label sera allégée et le contenu présenté aux instances nationales du syndicat prochainement.

Je sais que la plupart d'entre vous êtes issus du milieu fédéral, comme moi, ou avez rejoint la FFS via le cursus du BEES. Il n'y a donc aucun obstacle pour avancer ensemble dans ce domaine. Si vous avez des contacts avec des établissements qui demandent à être renforcés ou des idées de projets envisageables et qui s'inscrivent dans la durée je peux vous apporter mon aide si vous le souhaitez pour lever des interrogations ou débloquer des situations.

Je terminerai en insistant sur le rôle important des CDS et CSR, dont vous êtes membres ou pour certains élus, qui doivent s'approprier et porter ces projets pour les faire valoir dans les contrats d'objectifs et obtenir ainsi des financements, notamment pour honorer les prestations.

Je résume : « Le maillon n'est rien, seule la chaîne compte »

Une bouteille de Chignin pour le premier qui trouve l'auteur. Avec un peu de culture générale spéléo, c'est accessible.

Contact : jose.mulot@ffspeleo.fr , 06 47 16 83 03 ou 04 79 33 44 65

[http:// www.aventureverticale.com /](http://www.aventureverticale.com/)
 Infos, notices, et +

AVENTURE VERTICALE

En vente uniquement chez votre spécialiste en France et en Europe

Produits techniques

Nouvelles durées de vie potentielles de nos E.P.I

Nouvelle sous-combinaison Arbas

Aventure Verticale, un fabricant français au service de votre passion...
 AV crée et produit du matériel pour la spéléo, le canyon et l'escalade à Cholet (49300)

RENCONTRE SNPSC / FFS du 15 mars 2013 au siège de la FFS (Olivier CAUDRON)

Personnes présentes :

Eric ALEXIS (Directeur Technique National de la FFS), Olivier CAUDRON (Secrétaire du SNPSC), Jean-Pierre HOLVOET (Président Adjoint de la FFS), Dominique LASSERRE (Secrétaire Général de la FFS), José MULOT (Conseiller Technique National chargé du développement, des publics scolaires et des relations avec les professionnels), Martinho RODRIGUES (Vice Président du SNPSC), Laurence TANGUILLE (Présidente de la FFS).

Le thème principal de la rencontre était le label professionnel de la FFS, label qui est en perte de vitesse dans sa forme actuelle.

La FFS souhaite travailler de manière plus ciblée avec les professionnels qui voudraient participer à son développement et le label pourrait être un moyen de relancer une collaboration nécessaire à tous.

La FFS est en effet incontournable en termes de gestion et pérennisation des accès aux sites de pratiques. Certains de ces axes de développement peuvent également intéresser des professionnels en leur ouvrant de nouveaux marchés ou en augmentant ou structurant l'existant à travers des partenariats avec l'éducation nationale par exemple.

Les objectifs de professionnalisation d'une partie de l'activité (EDS, conseiller technique départementaux...) mais également la valorisation des valeurs éducatives de la spéléologie et du canyon auprès des publics scolaires (ou au moins le maintien de l'activité comme à Die, ou l'accompagnement du projet en direction des collèges de l'Isère), la mise en place de parcours jeune, des stages familles sont autant d'opportunités pour les professionnels.

Il est évident que le label serait alors incontournable pour intégrer ces actions mais contrairement à l'ancienne mouture basée sur la qualité «matérielle» de la prestation, le label serait axé sur un projet éducatif et pédagogique, une éthique de pratique et un échange sur des aspects comme l'image de l'activité, l'affichage, une aide réciproque dans la gestion et la protection des sites et de leur accès.

Une formation spécifique pourrait être envisagée pour ceux qui souhaitent obtenir le label (création d'un projet pédagogique, accès aux sites, connaissance des projets fédéraux ...)

En outre, les professionnels labellisés seront présents sur le site internet et les outils de communication de la FFS (le label FFS sera affiché sur le site du SNPSC) et deviendront des interlocuteurs privilégiés.

Une prochaine rencontre sur ce thème a eu lieu à Millau lors du cinquantenaire de la FFS et une autre aura lieu à l'automne – José Mulot est chargé de ce dossier à la DTN de la FFS.

L'objectif est de mettre en œuvre ce label pour 2014.

Les autres sujets :

- La convention d'accès aux sites : elle n'exclut pas les professionnels

(Cf. site internet FFS : <http://ffspeleo.fr/accesauxsites-183.html>).

- Nous avons demandé un soutien de la FFS pour les problèmes liés à la Via Ferrata et à la gestion des EPI.
- Dossier BAPAAT : la FFS n'est pas partie prenante de ces formations et ne peut pas être d'une grande aide – il semble néanmoins qu'il n'y ait pas (ou une seule ?) de formation en cours ou programmée – à suivre.
- Tunnels de lave : le comportement de certains professionnels de la Réunion à l'égard de la FFS et de sa présidente complique, voire oblitère, une collaboration sur ce dossier ...

Recyclage : A ce jour les CTN interviennent gratuitement sur les recyclages mis en place par le syndicat (hors frais de déplacement et d'hébergement évidemment).

BILAN DE L'ENQUETE 2012 du SNPSC auprès des professionnels de la spéléologie et du canyoning (Yvan BINOT)

Afin de mieux connaître les professionnels de la spéléologie et du canyoning, le bureau du SNPSC a décidé de lancer une enquête en cette fin d'année 2012. Le but étant d'avoir plus d'éléments afin d'argumenter les différentes démarches et actions du syndicat. Celle-ci permet aussi de confirmer ou de voir évoluer l'enquête métier de 2010 réalisée par le Pôle Ressources National des Sports de Nature de Vallon-Pont-D'arc, consultable sur le site du syndicat.

L'ensemble des résultats de notre enquête peut être consulté sur le site internet : <http://www.snpsc.org/Accueil.htm> .

Un questionnaire a été envoyé à tous les membres du SNPSC ainsi qu'à tous les BEES 1 option spéléologie en novembre 2012. Au total 464 questionnaires ont été envoyés accompagnés du bulletin du SNPSC. 43 questionnaires nous ont été retournés et ont été traités, soit environ 10 % de réponse. Ce questionnaire est resté anonyme. Il faut préciser que sur ces 464 personnes brevetées depuis que le BEES 1^{er} degré option spéléologie a vu le jour, seulement la moitié est en exercice en 2012, et 182 adhèrent au SNPSC cette même année.

La première partie de cette enquête met en évidence que les BEES 1 option spéléologie (ayant répondu à l'enquête) encadrent bien d'autres activités que la spéléologie et majoritairement le canyon et la via ferrata. Plus accessoirement, ils encadrent le ski nordique ou alpin, les disciplines d'eaux vives, la raquette, les parcours d'aventures en hauteurs et autres. Les qualifications complémentaires des BEES 1 option spéléologie sont majoritairement : le diplôme d'accompagnateur en montagne (23%), divers BAPAAT (17%), le BEES canoë-kayak (13%), l'AQA canyon (13%).

Sur la pluriactivité, 75 % des BEES 1 option spéléologie ont une autre activité en plus de l'encadrement des activités de pleine nature. Ils sont par exemple : cordistes, formateurs, agriculteurs, enseignants, artisans ...

L'activité spéléologie représente en moyenne 42% des activités de pleine nature encadrées. En moyenne à l'année, les professionnels encadrent 33 séances à la demi-journée et 23 séances à la journée. Les sorties d'initiation représentent environ 76 % de l'activité spéléologie encadrée.

La via ferrata est encadrée par 70 % des BEES 1 option spéléologie. Sachant que cette activité représente environ 7 % du volume des activités de pleine nature encadrées. 60 % des BEES 1 encadrent moins de 10 séances de via par année et 34 % moins de 20 séances par années. Ce qui met bien en évidence que la via ferrata est réellement une activité connexe pour les professionnels de la spéléo et du canyoning.

90 % des via ferrata encadrées se situent en dessous de 1500 mètres d'altitude. La majorité des professionnels qui encadrent cette activité le fait de façon autonome (67 %) sachant qu'un tiers (30 %) encadrent seuls ou avec un autre professionnel (BEES escalade ou guide de haute montagne).

90 % des sorties via ferrata encadrées se font avec moins de 10 personnes, et 10 % avec moins de 5 personnes. Tous les professionnels spéléo-canyon mettent à disposition de leurs clients : 1 casque, 1 baudrier équipé de longues spéciales avec absorbeur d'énergie.

Durant ces 10 dernières années, 50 % des BEES option spéléologie ont participé soit à la construction, soit à l'aménagement ou à l'entretien d'une via ferrata.

Enfin, 97 % des professionnels pensent réellement utile que les BEES 1 option spéléologie puissent avoir clairement les prérogatives pour l'encadrement professionnel de la via ferrata.

Le canyoning représente en moyenne 33 % des activités de pleine nature encadrées par les professionnels sur environ 7 canyons différents en moyenne. Un peu plus de la moitié des professionnels (52 %) se limite à des groupes de 10 personnes et 42 % des professionnels se limite à 8 personnes.

Les sorties d'initiation représentent environ 73 % de l'activité canyoning encadrée. Les professionnels de la spéléologie et du canyon encadrent en moyenne à l'année : 27 séances à la demi-journée et 20 séances à la journée.

Au niveau des formations, 72 % des professionnels de la spéléologie et du canyon ont participé à une formation durant ces 5 dernières années et 58 % sont demandeurs de formations.

Sur l'ancienneté au SNPSC, 14% des membres ont moins de 5 ans d'ancienneté, 23 % ont de 5 à 9 ans d'ancienneté, 21% ont de 10 à 15 ans d'ancienneté, et 23 % ont plus de 15 ans d'ancienneté. 14 % des BEES 1 option spéléologie ayant répondu à notre enquête n'adhèrent pas au SNPSC.

Enfin, 72 % des destinataires lisent en détail le bulletin du SNPSC.

Accompagnement - Formation - Développement



Préparation Diplôme d'Etat
Escalade / Canyoning

Préparation au probatoire
Accompagnateur en Montagne

Préparation test technique
Ski Alpin
Ski Nordique

Formation - Accompagnement
Création / Reprise
d'activité en milieu rural
et montagnard

Formations "Sports - Nature - Montagne"



Stages de 1 semaine à 8 mois
FINANCEMENTS POSSIBLES
Possibilité d'hébergement

www.afrat.com Autrans 04 76 95 35 08

COMPTE RENDU AGE 23 mars 2013 – Villeurbanne – 69 (Pierre-Bernard LAUSSAC)

Personnes présentes : Damien BAYON, Pierre-Bernard LAUSSAC, Arnaud POUJADE, Martinho RODRIGUES et Yannis RUNG,

Personnes excusées : Norbert AUMASSON, Emeric BEAUCHERON (Ric a Ric), Nicolas BERLAND, Yvan BINOT, Laura BONNEFOIS, Christian BOUILHOL, Thomas BRACCINI, Didier CAILHOL, Olivier CAUDRON, Gilles CHARLES (Lou Pais), Eric CHARRON, Didier DELCOL, Michel DENIEL, Gilles ETIENNE, Cédric FAUDOT, Barnabé FOURGOUS, Remi GLINKA, Tristan GODET, Emmanuel GONDRAS, Thierry GUERIN, Sébastien GUILLOT, Thierry KRATTINGER, Yann LAFAURIE, Christophe LEVILLAIN, Jérôme LIPPART, Sabine LORNE, Lionel Rias, Yanik MADELENAT, Jacques MOREL, Bart RAYMAEKERS, France ROCOURT, Arnel TRIBOT LASPIERE, Emmanuel TESSANNE, Frédéric VIALES,

Sachant que chaque votant peut avoir au maximum 2 procurations, ce sont 15 votants qui se sont exprimés. En clair, toutes les procurations n'ont pu être utilisées par manque de personnes présentes.

Ordre du jour :

Modification des statuts du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon pour permettre l'adhésion des DE JEPS mention Canyoning issus de la formation Creps.

Modification des statuts du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon :

❖ Modification du Titre II Article 7 :

« font partie du Syndicat :

1- Comme membre actif, sur demande de leur part et approbation du comité directeur, les titulaires de BEES 1 option spéléologie, les titulaires de DE JEPS mention spéléologie, les titulaires de DES JEPS mention spéléologie, les stagiaires en cours de formation du BEES 1 mention spéléologie, les stagiaires en cours de formation du DE JEPS mention spéléologie, les stagiaires en cours de formation du DES JEPS mention spéléologie, les associations et sociétés »

serait remplacé par :

« font partie du Syndicat :

1 – Comme membre actif, sur demande de leur part et approbation du comité directeur, les titulaires de BEES 1 option spéléologie, les titulaires de DE JEPS mention spéléologie, les titulaires de DE JEPS mention canyoning issus exclusivement de la formation délivrée par le CREPS ou qui possèdent le BEES 1 option spéléologie, les titulaires de DES JEPS mention spéléologie, les stagiaires en cours de formation du BEES 1 option spéléologie, les stagiaires en cours de formation du DE JEPS mention spéléologie, les stagiaires en cours de formation du DE JEPS mention canyoning, les stagiaires en cours de formation du DES JEPS mention spéléologie, les associations et sociétés ».

Nombre de votants : 15 (5 présents + 10 procurations)

Nombre de voix exprimées : 15

Nombre de voix pour : 13

Nombre de voix contre : 2

Nombre d'abstentions : 0

La modification de l'article 7 des statuts est adoptée à la majorité.

DES NOUVELLES DU CENTRE DE FORMATION DU SNPSC (Yannis RUNG)

Nouvelle année, Nouveau bureau, mais avec des objectifs toujours dans la continuité de l'équipe précédente. Ce nouveau bureau est constitué de la façon suivante :

Président : Yannis RUNG

Trésorier : Pierre-Bernard LAUSSAC

Secrétaire : Damien BAYON

Impliqué depuis plusieurs années dans le tissu professionnel et fédéral. Il m'a semblé important de m'impliquer également au sein du SNPSC. Au SNPSC j'occupe le poste de Trésorier adjoint. Je suis depuis cette année Président du Centre de Formation du SNPSC. Le CF SNPSC continue sur sa bonne lancée. J'espère pouvoir apporter ma petite pierre à l'édifice.

J'espère ainsi apporter ma pierre à l'édifice, et faire profiter de mon expérience professionnelle en toute simplicité à travers le CF.

Un diplôme n'est qu'un passeport. L'expérience, l'échange sont une formation continue qui nous permet de rester au plus près de nos publics et de notre environnement professionnel. Nous sommes tous des néophytes et nous apprenons tout au long de notre vie professionnelle.

Le CF, cette année, continue à étoffer son offre de formation, car nous avons besoin de diversifier nos domaines d'intervention. Les formations sont, il faut le rappeler, ouvertes à tous.

Ainsi, le CF remet encore cette année à son programme la formation CÂBLE, et travaille pour acquérir la certification permettant de diplômer des stagiaires au CQP PAH.

Cette année est aussi une année charnière pour notre profession puisque le BEES Spéléologie disparaît au profit du DEJEPS option Spéléologie. Le CF s'adapte et a proposé un recyclage spéléo au mois de mars dernier (voir article d'Olivier Caudron). De même, le recyclage canyon sera à nouveau proposé et nouveauté cette année, des formations à distance seront mises en place.

Les cadres technique, pédagogique, législatif et environnemental évoluent. Nous devons avancer, évoluer avec. Ces moments de formation sont aussi des moments d'échanges privilégiés pour améliorer et enrichir nos prestations et notre métier.

Pensez à votre prise en charge AGEFICE le plutôt possible car l'année dernière certains n'ont pu bénéficier de l'aide des AGEFICE du fait d'une demande trop tardive... les caisses des AGEFICE étaient épuisées dès le mois de Mai.

Bonne saison et bonnes formations à tous !

1^{er} RECYCLAGE SPELEOLOGIE (Olivier CAUDRON)

Le 1^{er} recyclage spéléo s'est déroulé à Aspet (Haute-Garonne – près de la Coume – d'où la météo ironisent certains !).

Le programme prévu a subi quelques modifications pour s'adapter à la demande des participants ainsi qu'à la météo gibouleuse de la mi-mars...

Les sujets abordés furent nombreux et variés, des tests, mesures et essais de matériel divers réalisés ...

Pour les débats :

La technique light avec ses limites dans une pratique strictement professionnelle (le but n'était pas de former des pratiquants – les stages fédéraux sont là pour cela), la diversité des pratiques professionnelles, les « produits locaux », l'éthique, les problématiques d'accès aux sites.

Pour les essais, mesures et tests :

Les abris de secours et de mise en attente et les méthodes de chauffage (avec atelier de fabrication de « bougies canettes » et « bougies-boite La Vosgienne »).

Les nouveaux bloqueurs Petzl,

Les cordes de petits diamètres (8 et 7mm) et les freinages adaptés,

Des tests de résistance de matériel (cordes, matériel mécanique),

Des essais de méthodes d'assurance à la descente (rapport efficacité/sécurité) et des divers types de freinage (vertaco, freino ...)

sur des cordes sur lesquelles on met nos clients (9 et 10 mm neuves et usées).

A cela s'est ajoutée la présentation de « nouveautés » comme les combinaisons canyon étanches (et leur utilisation possible en rivière souterraine), certains éclairages électriques et leurs évolutions attendues ou espérées !

Au total, 3 jours d'échange, de partage sur nos expériences, nos besoins avec un peu de spéléo dedans quand même !

Un compte rendu exhaustif des tests, essais et des conclusions qui en découlent est en cours de réalisation.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FEVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

14-janv.	Réunion Copil Paris : Finalisation du Livret référentiel DE Spéléo
4-févr.	Participation du SNPSC à la journée déontologie pour le DE Canyon Vallon Pont d'Arc - & - Réunion Jury DE Canyon Grenoble. Le Jury valide la première session DE JEPS Canyon

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

11-mars	Réunion de bureau SNPSC Skype
23-mars	AG Extraordinaire du SNPSC Modification des statuts Villeurbanne

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Du 18 au 20 mai	Participation à L'AG de la FFS Millau
Du 21 au 23 mai	Participation au jury de la VEP MSP du DE JEPS Canyon
Du 22 au 23 mai	Participation au jury UF2 du BE Spéléo

Juin	Parution du Bulletin d'information estival du SNPSC
10-juin	Réunion de bureau élargi SNPSC Skype

DECEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

7 décembre	Assemblée Générale SNPSC 2013
------------	-------------------------------



ANNUAIRE SNPSC – BUREAU ELARGI 2013

MEMBRES DU BUREAU		
<i>Président</i>	Norbert AUMASSON	Tél. : 04 68 30 23 08 Mob.: 06 80 14 18 98 cfsnpscaumasson@hotmail.fr
<i>Vice-Président</i>	Martinho RODRIGUES	Tél. : 04 92 58 85 63 Mob.: 06 84 59 35 73 martinho.rodrigues@orange.fr
<i>Vice-Président</i>	Yvan BINOT	Tél. : 03 81 68 12 55 Mob.: 06 81 62 49 21 yvan.binot25@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	Olivier CAUDRON	Tél. : 05 61 88 52 05 Mob.: 06 82 65 47 57 olivier-caudron@wanadoo.fr
<i>Secrétaire adjoint</i>	Didier CAILHOL	Tél. : 03 81 35 11 12 Mob.: 06 33 10 72 20 didier.cailhol@wanadoo.fr
<i>Trésorier</i>	Thomas BRACCINI	Tél. : Mob.: 06 89 71 15 91 thomas.braccini@laposte.net
<i>Trésorier Adjoint</i>	Yannis RUNG	Tél. : 04 75 88 53 37 Mob.: 06 73 62 01 32 yannis.rung@ombre-et-lumiere.fr
<i>Membre du bureau</i>	Emmanuel TESSANNE	Tél. : 04 79 28 34 04 Mob.: 06 70 10 87 40 manu.tessanne@wanadoo.fr
<i>Membre du bureau</i>	Damien BAYON	Tél. : Mob.: 06 78 45 94 45 damien.bdn@hotmail.fr
MEMBRES DU BUREAU ELARGI		
<i>Section Locale Vercors</i>	Tristan GODET	Tél. : Mob.: 06 76 47 21 93 godettristan@yahoo.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Christian BOUILHOL	Tél. : 04 75 05 14 36 Mob.: 06 85 50 08 46 chris.bouilhol@free.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Barnabé FOURGOUS	Tél. : Mob.: 06 62 54 56 16 barnabe.fourgous@no-log.org
<i>Chargé de Mission</i>	Didier DELCOL	Tél. : 05 63 65 71 17 Mob.: didier.delcol@wanadoo.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Gérard GARNIER	Tél. : Mob.: 06 12 16 77 71 sportaventure@free.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Thierry GUERIN	Tél. : 04 76 53 50 47 Mob.: 06 87 63 44 38 tguerin@carnetdecourses.com
<i>Chargé de Mission</i>	Yanik MADELENAT	Tél. : 04 76 95 90 85 Mob.: 06 08 22 64 55 yanik@carnetdecourses.com
<i>Chargé de Mission</i>	Bart RAYMAEKERS	Tél. : 04 68 05 31 23 Mob.: 06 20 16 65 65 bart.spéleo@orange.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Nicolas BERLAND	Tél. : 04 75 88 33 72 Mob.: 06 43 74 57 97 nico.berland@laposte.net
DIRECTEUR TECHNIQUE		
<i>Directeur Technique</i>	Pierre-Bernard LAUSSAC	Tél. : Mob.: 06 85 02 43 71 pbstaps@yahoo.fr

